

**Rapport de gestion**  
**Conseil d'administration**  
**du 19 mars 2021**

<b>Introduction :</b>	<b>2</b>
<b>Faits marquants qui ont des répercussions sur les données budgétaires entre 2019 et 2020.</b>	<b>2</b>
<b>1- Tableau des Autorisations budgétaires</b>	<b>3</b>
1-1 Les reports (Projets pluriannuels se finalisant après 2019) :	6
1-2 Exécution de la Masse Salariale.	9
1-3 Exécution des Enveloppes de recettes :	13
1-4 Exécution des autorisations d'engagement :	14
1-5 Exécution des crédits de paiement :	16
<b>2- Exécution des dépenses par destination et des recettes par origine (Tableau 3)</b>	<b>18</b>
2-1 Recettes par origine	18
2-2 Dépenses par destination	23
<b>3 - Exécution des opérations budgétaires et non budgétaires ayant un impact sur la trésorerie (Tableau 4 équilibre financier)</b>	<b>24</b>
3 – 1 Equilibre financier réalisé	24
3 – 2 Opérations pour le compte de tiers (réalisé)	25
<b>4- Analyse de la soutenabilité budgétaire au regard de l'exécution budgétaire</b>	<b>26</b>
<b>5- Situation patrimoniale</b>	<b>28</b>
<b>6 - Eléments de conclusion</b>	<b>31</b>

## Introduction :

Le compte financier est l'occasion de tirer un bilan sur les pratiques et les conséquences des choix organisationnels de l'ordonnateur.

L'année 2020 a particulièrement déstabilisé les programmations et modes de fonctionnements de notre université de par un confinement dur imposé dès la mi-mars. La réactivité apportée par le Budget Rectificatif N°2 a permis en partie, d'anticiper les forts écarts produits par cette situation de crise sanitaire.

Pour les mêmes raisons, le recouvrement des recettes de 2020 a été perturbé par le retard de versement des créanciers de l'établissement, impactés également par la crise sanitaire et pour la partie des recettes issues de la formation par alternance, la réforme des Opérateurs de compétences (Opc).

Pour notre tutelle, des taux d'exécution élevés adossés à des équilibres budgétaires et comptables respectés sont autant de signaux de la qualité de notre gestion et de nos prévisions.

Pour rappel, définition des trois principaux objets de gestion :

AE = Autorisation d'Engagement. Limite supérieure des enveloppes que le Conseil d'Administration s'autorise à engager. Elles sont consommées par les engagements juridiques (Acte contractuel dont le montant est ferme avec un tiers défini sur une durée précise).

CP = Crédit de paiement. Ils correspondent au montant des décaissements générés par les autorisations d'engagements.

RE = Recettes encaissées. Elles se traduisent par le montant des recettes encaissées et rapprochées du titre de recettes saisies.

## Faits marquants qui ont des répercussions sur les données budgétaires entre 2019 et 2020.

- La crise sanitaire a impacté fortement nos partenaires générant des retards dans la livraison des constructions mais également la mise à disposition des travaux commandés, des matériels et des fournitures.
- Elle a aussi conduit d'une part à l'annulation de nombreux déplacements, le report ou la déprogrammation d'opérations, et d'autre part de nouvelles dépenses titre des aides sociales pour les étudiants, l'équipement numérique, ... Néanmoins quelques variations entre le prévisionnel et l'exécuté restent présents.
- Le marché global de performance énergétique a également subi un décalage de mise en œuvre auquel s'est ajouté un retard dans l'exécution des travaux d'investissement (P6). La société a été mise en demeure de respecter les clauses du cahier des charges.
- On note une amélioration de la saisie des commandes pluriannuelles.

# 1- Tableau des Autorisations budgétaires

Les reports pris en considération dans ce point concernent les AE et les CP relatifs aux projets pluriannuels (et non les crédits de paiement prévisionnels découlant des services faits attestés en date du 31/12/2020).

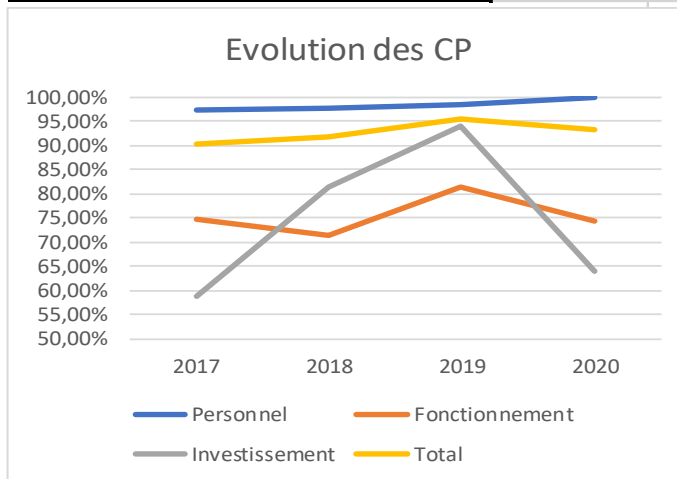
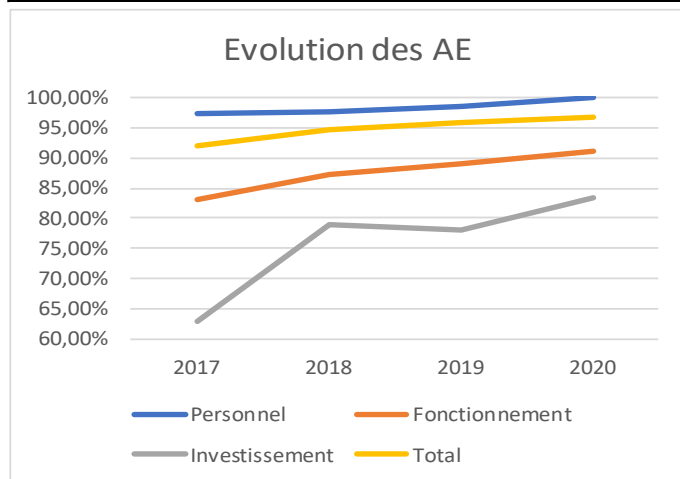
Dépenses							Recettes					
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	AE			CP			AR		RE			
	Réalisé N-1	Budget N	Réalisé N	Réalisé N-1	Budget N	Réalisé N	Réalisé N-1	Budget N	Réalisé N	Réalisé N-1	Budget N	Réalisé N
Personnel	77 794 431,86	79 330 691,30	79 230 769,82	77 796 074,73	79 330 691,30	79 228 346,59	93 789 566,02	98 769 074,21	99 148 025,92	98 306 414,22	98 054 670,43	96 284 427,27
dont contributions employeur au CAS Personel	23 502 759,92	0,00	23 836 177,81	23 502 759,92	0,00	23 836 177,81	84 026 112,00	85 480 743,00	85 879 762,00	84 846 433,00	85 480 743,00	85 702 520,00
Fonctionnement	13 832 376,69	22 043 522,50	20 070 817,82	13 575 883,73	16 733 620,81	12 433 525,85	-225 576,37	45 603,00	52 466,00	221 750,70	45 603,00	255 915,27
Investissement	4 279 504,55	8 884 290,80	7 455 180,03	4 116 132,62	7 306 839,19	4 676 056,53	601 875,58	767 731,00	838 401,10	807 244,58	767 731,00	838 401,10
Enveloppe 'Contrats de Recherche'	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 229 621,68	3 772 381,07	4 768 222,77	3 776 686,54	2 841 207,83	2 442 999,56
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
dont contributions employeur au CAS Personel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>95 996 313,30</b>	<b>110 258 504,60</b>	<b>106 716 700,67</b>	<b>95 488 088,08</b>	<b>103 371 151,30</b>	<b>96 337 929,37</b>	<b>97 072 746,02</b>	<b>99 097 392,21</b>	<b>98 819 707,02</b>	<b>98 634 732,22</b>	<b>98 382 988,43</b>	<b>96 612 745,27</b>
Solde budgétaire (excédent)							Solde budgétaire (déficit)					
274 815,90							0,00					

Date arrêtée : 31/12 - Définitif  
Date : 12/01/2021

Taux d'exécution 2020 avant les reports :

Objet de gestion	AE			
	2017	2018	2019	2020
Personnel	97,22%	97,65%	98,56%	99,87%
Fonctionnement	83,15%	87,32%	89,16%	91,05%
Investissement	62,74%	78,90%	77,98%	83,46%
<b>Total</b>	<b>91,90%</b>	<b>94,71%</b>	<b>95,97%</b>	<b>96,79%</b>

Objet de gestion	CP			
	2017	2018	2019	2020
Personnel	97,22%	97,65%	98,56%	99,87%
Fonctionnement	74,83%	71,37%	81,25%	74,30%
Investissement	58,74%	81,57%	94,01%	64,00%
<b>Total</b>	<b>90,38%</b>	<b>91,96%</b>	<b>95,47%</b>	<b>93,20%</b>



La cible du seuil des 90% inscrit dans la circulaire budgétaire annuelle est atteint si on cumule les trois enveloppes : 96.79 % en AE et 93.20 % en CP.

Dans le détails des AE, des disparités sont repérées, elles sont liées au faits marquants cités en introduction :

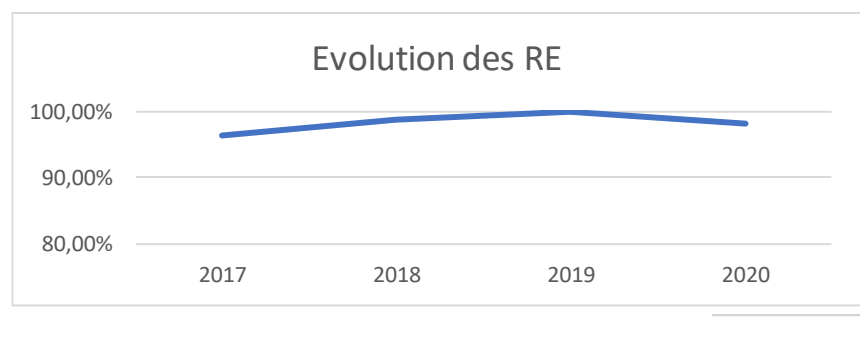
Le taux cible n'a pu être atteint en investissement à cause du décalage dans la réalisation de certains travaux de mise en accessibilité, et d'opérations de travaux.

Pour ce qui des des AE en fonctionnement et en masse salariale, on constate la poursuite de l'amélioration du taux d'exécution.

Les taux de consommation très satisfaisants des AE reflètent notre capacité à lancer un grand nombre de projets malgré une année 2020 marquée par une période de confinement. Cela démontre aussi la volonté de l'établissement de suivre les préconisations de l'état pour relancer l'économie du pays en contractualisant le plus rapidement et le plus largement possible avec les fournisseurs.

A l'inverse, l'établissement n'a pas forcément eu le retour escompté de l'ensemble de ses fournisseurs. En effet les chantiers ont avancé moins rapidement que prévu, n'autorisant pas de générer les demandes de paiement nécessaires, des fournisseurs se sont retrouvés en rupture de stocks, d'autres ont vu leur logistique dans l'incapacité de suivre l'accumulation de commandes des différents clients. Ces situations ont eu un impact important sur les taux des consommations des CP qui se retrouvent en nette baisse.

Objet de gestion	RE			
	2017	2018	2019	2020
Recette	96,42%	98,73%	99,92%	98,20%



Entre 2017 et 2019 on constate une amélioration constante des prévisions de RE. En 2020, la baisse est principalement liée aux recettes propres et autres financements publics, notamment la FCU (Arras, IUT de lens, IUT de Béthune) dont le détail sera précisé par la suite.

## Taux d'exécution 2020 après les reports :

Périmètre financier : ARTOIS Exercice : 2020

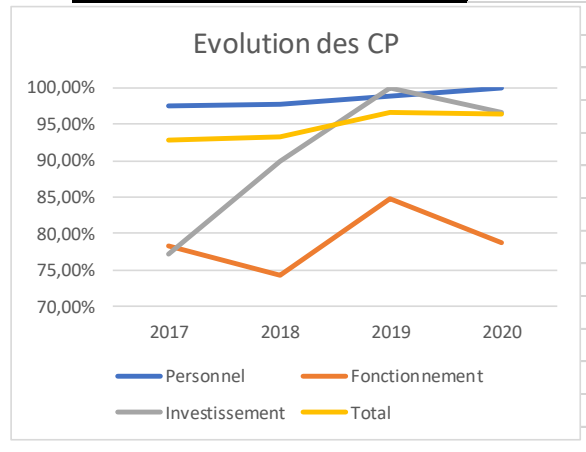
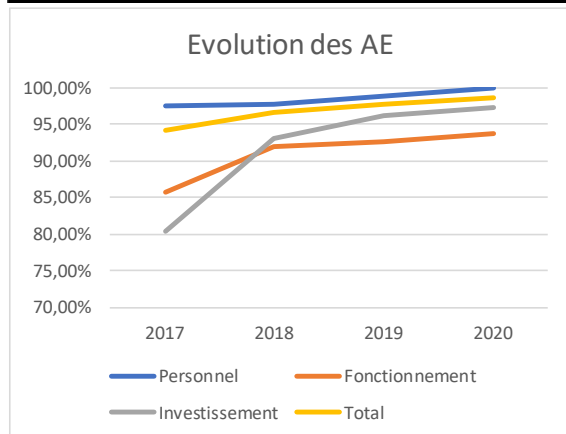
**Autorisations budgétaires (réalisé) :**

Dépenses						Recettes					
AE			CP			AR			RE		
	Réalisé N-1	Budget N	Réalisé N	Réalisé N-1	Budget N	Réalisé N	Réalisé N-1	Budget N	Réalisé N	Réalisé N	Budget N
<b>Hor Enveloppe 'Contrats de Recherche'</b>											
Personnel	77 794 431,86	79 254 304,24	79 230 702,02	77 796 071,73	79 254 304,24	79 228 346,59	83 789 566,02	98 769 074,21	99 148 025,92	98 306 414,22	98 054 670,43
dont contributions employeur au CAS Pension	23 502 759,92	0,00	23 636 177,01	23 502 759,92	0,00	23 636 177,01	84 826 512,30	85 480 743,00	85 619 792,00	84 945 433,00	85 480 743,00
Fonctionnement	13 832 376,89	21 404 549,71	20 070 817,02	13 575 883,73	15 799 991,02	12 433 525,85	225 570,37	45 933,00	42 468,00	21 799,70	45 933,00
Investissement	4 279 504,55	7 627 865,34	7 415 180,03	4 116 132,62	4 837 234,70	4 676 056,93	60 187,58	767 731,00	838 401,10	807 244,58	767 731,00
<b>Enveloppe 'Contrats de Recherche'</b>											
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 228 621,86	3 372 351,41	4 188 222,77	3 776 899,54	2 341 207,82
dont contributions employeur au CAS Pension	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 605 986,41	9 102 695,74	7 809 141,45	8 555 281,40	6 819 385,61
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 283 180,00	328 318,00	-328 318,00	328 318,00	328 318,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>						<b>TOTAL DES RECETTES</b>					
95 906 313,30						97 072 746,02					
109 289 719,29						99 097 392,21					
106 716 700,67						98 819 707,92					
95 488 088,08						98 634 732,22					
99 891 529,96						98 382 888,43					
96 327 929,37						96 612 745,27					
274 815,90						0,00					
<b>Soledé budgétaire (excédent)</b>						<b>Soledé budgétaire (déficit)</b>					

Date arrêté : 31/12 - Définitif  
Date : 03/02/2021

Objet de gestion	AE			
	2017	2018	2019	2020
Personnel	97,50%	97,78%	98,79%	99,97%
Fonctionnement	85,69%	92,00%	92,67%	93,77%
Investissement	80,28%	93,01%	96,28%	97,21%
<b>Total</b>	<b>94,18%</b>	<b>96,61%</b>	<b>97,75%</b>	<b>98,55%</b>

Objet de gestion	CP			
	2017	2018	2019	2020
Personnel	97,50%	97,78%	98,80%	99,97%
Fonctionnement	78,26%	74,42%	84,80%	78,69%
Investissement	77,22%	89,99%	100,00%	96,67%
<b>Total</b>	<b>92,72%</b>	<b>93,35%</b>	<b>96,58%</b>	<b>96,44%</b>



Lorsque l'on intègre les reports les taux d'exécution s'améliorent ce qui permet de démontrer que les opérations pluriannuelles sont à l'origine des taux d'exécution insatisfaisants. Par ailleurs, les taux d'exécution des crédits de paiement sont proches de la norme.

Dans son article 66, le décret GBCP définit la notion de programmation, "a pour objet de mettre en adéquation l'activité prévisionnelle des services avec les crédits et les emplois notifiés et attendus. Cette programmation est accompagnée d'une prévision des principaux actes de gestion de l'année ». Les ESR ont la possibilité de réaliser un budget rectificatif en décembre soumis au vote du Conseil d'Administration, afin de déprogrammer les crédits et emplois initialement prévus. Mais cette déprogrammation fausserait les taux d'exécution de l'exercice en cours. En outre, elle nécessiterait de mobiliser l'ensemble des ordonnateurs pour lesquels la priorité en fin d'année consiste à finaliser les flux en cours, et amorcer tous les flux de fin d'exercice. Dans un souci de transparence, les ratios avant et après report sont présentés au Conseil d'Administration, afin de montrer l'impact statistique de ces reprogrammations.

## 1-1 Les reports (Projets pluriannuels se finalisant après 2019) :

Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la GBCP

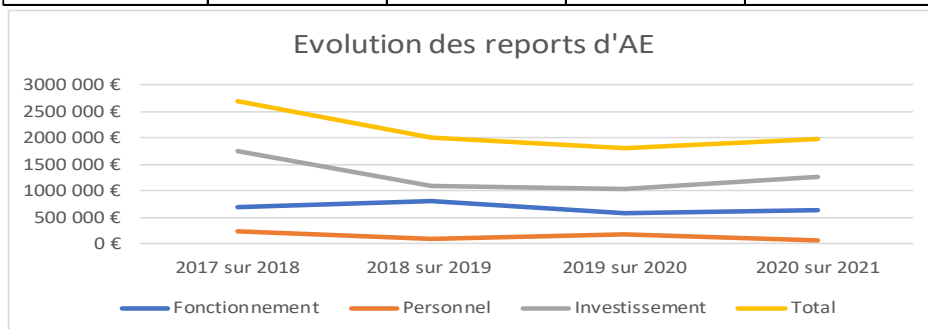
**Art. 184.** – Les crédits de paiement non consommés en fin d'exercice peuvent être reportés, sur décision de l'organe délibérant, dans la limite des dépenses pour lesquelles le service fait a été certifié au cours de l'exercice, et dont le paiement n'est pas intervenu.

Cette décision fait l'objet d'un budget rectificatif.

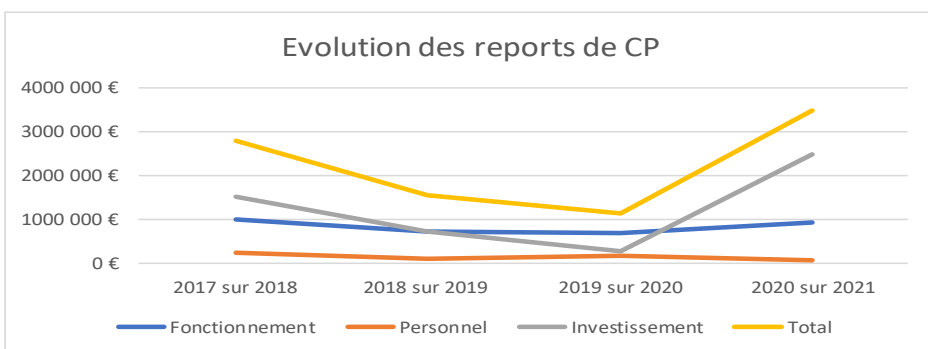
**Art. 185.** – Au vu des justifications produites devant lui, l'organe délibérant peut, après avis du contrôleur budgétaire, décider de reporter les autorisations d'engagement et les crédits de paiement autres que ceux mentionnés à l'article 184, non consommés à la fin d'un exercice. Cette décision fait l'objet d'un budget rectificatif.

L'analyse des reports s'avère primordiale pour comprendre à quelle hauteur la déprogrammation (année « n ») et la reprogrammation (année « n+1 ») peuvent impacter les taux d'exécution du budget. Ces reports seront proposés au vote du Conseil d'Administration lors du premier BR de 2021. L'établissement a fait le choix de ne pas reporter la partie des recettes (tout en l'inscrivant dans le BI 2021), mais de privilégier les dépenses.

Objet de gestion	Report AE pluriannuelle			
	2017 sur 2018	2018 sur 2019	2019 sur 2020	2020 sur 2021
Montant des reports				
Fonctionnement	691 755 €	807 923 €	588 264 €	638 973 €
Personnel	247 451 €	102 297 €	183 806 €	76 387 €
Investissement	1 763 795 €	1 096 826 €	1 042 920 €	1 256 425 €
<b>Total</b>	<b>2 703 001 €</b>	<b>2 007 046 €</b>	<b>1 814 989 €</b>	<b>1 971 785 €</b>



Objet de gestion	Report CP pluriannuelle			
	2017 sur 2018	2018 sur 2019	2019 sur 2020	2020 sur 2021
Montant des reports				
Fonctionnement	1 017 303 €	729 342 €	698 337 €	933 630 €
Personnel	247 452 €	102 297 €	183 806 €	76 387 €
Investissement	1 514 705 €	729 351 €	262 197 €	2 469 604 €
<b>Total</b>	<b>2 779 460 €</b>	<b>1 560 990 €</b>	<b>1 144 339 €</b>	<b>3 479 621 €</b>



Une analyse détaillée des autorisations d'engagement et des crédits de paiement reportés permet d'en connaître l'origine.

Composante	AE			CP		
	Fonctionnement	Investissement	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Personnel
<b>Construction</b>						
Aménagement Locaux	0 €	0 €	0 €	141 140 €	0 €	0 €
Aménagement des chaires	0 €	225 000 €	0 €	0 €	100 000 €	0 €
Aménagement DSI	0 €	164 815 €	0 €	0 €	115 195 €	0 €
Espaces convivialité						
Extension IUT de Lens	0 €	76 285 €	0 €	13 457 €	202 018 €	0 €
Extension LSEE FSA Béthune	65 €	2 852 €	0 €	3 240 €	158 015 €	0 €
Extension des STAPS	0 €	2 288 €	0 €	0 €	10 000 €	0 €
Facades IUT de Lens FCU	0 €	0 €	0 €	920 €	52 521 €	0 €
Mise en accessibilité	121 888 €	627 696 €	0 €	33 802 €	102 993 €	0 €
PIA3 Aménagement salles visio et restauration	0 €	37 351 €	0 €	0 €	154 691 €	0 €
Réfection vitraux lens	10 339 €	0 €	0 €	42 735 €	0 €	0 €
Salle Exploitation	0 €	1 642 €	0 €	0 €	10 000 €	0 €
<b>Sous total Construction</b>	<b>132 292,27 €</b>	<b>1 137 928,46 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>235 293,74 €</b>	<b>905 433,42 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Hors recherche</b>						
Relations internationales	72 291 €	2 643 €	0 €	87 420 €	2 643 €	0 €
PIA3 NCU LCER mission/informatique	12 708 €	21 231 €	13 974 €	61 428 €	138 728 €	13 974 €
Fac des sciences SCE	0 €	401 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Logistique Maintenance	0 €	0 €	0 €	312 623 €	420 031 €	0 €
Logistique Marché de performance énergétique	262 179 €	42 559 €	0 €	0 €	694 392 €	0 €
DSI	2 500 €	695 €	0 €	2 500 €	695 €	0 €
<b>Sous total Hors Recherche</b>	<b>349 677,48 €</b>	<b>67 529,25 €</b>	<b>13 974,29 €</b>	<b>463 971,09 €</b>	<b>1 256 488,73 €</b>	<b>13 974,29 €</b>
<b>Recherche</b>						
Doctorant	0	0	1 953	0	0	1 953
IEFR	1 971	0	0	1 368	0	0
CHRESS	71	0	0	89	0	0
Institut Charles Viollette	25 707	15 013	17 212	25 707	15 013	17 212
CEP	1 924	884	0	2 972	3 000	0
IUT	7 879	0	0	11 201	0	0
LGCGE	9 005	10 042	0	16 525	10 042	0
LEM	11 498	479	1 188	14 899	479	1 188
LBHE	27 691	0	8 298	42 510	0	8 298
LGI2A	26 013	0	15 516	27 003	0	15 516
LML	5 853	1 600	0	6 113	0	0
LSEE	4 736	1	6 560	25 204	248 744	6 560
RECIFES	6 771	0	0	8 771	0	0
SHERPAS	2 164	3 452	0	8 160	3 452	0
TEXTES & CULTURES	15 831	19 443	7 983	32 139	26 953	7 983
UCCS	9 892	54	3 702	11 705	0	3 702
<b>Sous total Recherche</b>	<b>157 003,04 €</b>	<b>50 967,75 €</b>	<b>62 412,77 €</b>	<b>234 364,96 €</b>	<b>307 682,34 €</b>	<b>62 412,77 €</b>
<b>Somme</b>	<b>638 973</b>	<b>1 256 425</b>	<b>76 387</b>	<b>933 630</b>	<b>2 469 604</b>	<b>76 387</b>
<b>Total par objet de gestion</b>	<b>1 971 785 €</b>			<b>3 479 621 €</b>		

Alors même que nous avons réussi à diminuer le montant des reports, l'année 2020 sur 2021 s'avère en augmentation. Comme dit précédemment la non-exécution de certains projets entraînent de facto une augmentation des reports.

L'augmentation est très sensible pour les AE mais également pour les CP. La bonne situation financière de l'établissement permet de couvrir ce décalage de CP. Mais il faut conserver à l'esprit que plus nos prévisions seront justes, moins les reports seront importants et plus notre capacité à prévoir sur le long terme sera confortée par une situation actualisée.

Report de CP	2019 sur 2020	2020 sur 2021
Construction et maintenance	277 424 €	2 767 773 €

Les reports de crédits de paiement sont principalement dus à des opérations qui ont subi un décalage temporel d'exécution dû au confinement (plan pluriannuel de maintenance), aux difficultés de mise en œuvre du marché global de performance énergétique par le titulaire du contrat et pour l'extension de l'IUT de Lens, un refus du permis de construire par l'architecte des bâtiments de France.



**AUTORISATIONS D'EMPLOIS**

Comparaison BR 2 - Réalisé						(A)		(B)		(C) = (A) + (B)	
Catégories d'emplois			Emplois sous plafond Etat en ETPT		Emplois financés hors SCSP en ETPT		Global				
			Budget voté en BR2	Réalisé	Budget voté en BR2	Réalisé	Budget voté en BR2	Réalisé			
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	466,27	465,92			466,27	465,92			
		CDI	2,67	2,67	0,00	0,00	2,67	2,67			
	Non permanents	CDD	87,93	87,79	21,55	20,81	109,48	108,60			
<b>S/total EC</b>			<b>556,87</b>	<b>556,38</b>	<b>21,55</b>	<b>20,81</b>	<b>578,42</b>	<b>577,19</b>			
<b>Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	366,79	365,53			366,79	365,53			
		CDI	17,92	18,59	5,35	5,35	23,27	23,94			
	Non permanents	CDD	49,28	47,23	43,07	42,79	92,35	90,02			
<b>S/total Biatss</b>			<b>433,99</b>	<b>431,35</b>	<b>48,42</b>	<b>48,14</b>	<b>482,41</b>	<b>479,49</b>			
<b>Totaux</b>			<b>990,86</b>	<b>987,73</b>	<b>69,97</b>	<b>68,95</b>	<b>1060,83</b>	<b>1056,68</b>			

Le taux d'exécution de la consommation des emplois sous plafond d'Etat est de 99,68%. Les décalages s'expliquent par des variations non-significatives :

S'agissant des contractuels enseignants, on constate une démission à compter de novembre.

Pour les personnels Biatss : une mutation sortante d'un titulaire n'était pas prévue au dernier budget rectificatif ainsi que des changements de quotité de travail par rapport à la prévision. Un nouveau CDI n'a pas été prévu au budget. La diminution des contractuels en CDD est liée d'une part à des transferts vers d'autres catégories d'emplois avec la signature de 1 CDI, la titularisation d'un agent BOE et d'autre part à des retards de recrutement (recrutement infructueux).

Le taux de consommation des emplois financés sur ressources propres est de 98,54%. Un gros travail de réajustement est fait auprès des composantes ayant des projets de recrutement en début d'année qui n'aboutissent pas aux dates initialement prévues. Toutefois la crise sanitaire a pu retarder l'entrée de certains contractuels. On comptabilise également 2 démissions d'agents recrutés en tant que Maître de Conférence en décembre.

En ce qui concerne le recrutement de contrats doctoraux comportant un co-financement, les conventions ont été signées tardivement et au moins un contrat doctoral a été pris en charge après la clôture de la paie de décembre pour un début de contrat mi-novembre.

## Comparaison de la consommation d'emplois entre 2019 et 2020

Catégories d'emplois			Emplois sous plafond Etat en ETPT		Emplois financés hors SCSP en ETPT	
			Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2019	Réalisé 2020
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	466,13	465,92		
		CDI	2,00	2,67		
	Non permanents	CDD	88,72	87,79	-	-
			<b>556,85</b>	<b>556,38</b>	19,49	20,81
<b>S/total EC</b>					<b>19,49</b>	<b>20,81</b>
<b>Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)</b>						
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	368,29	365,53		
		CDI	18,67	18,59	4,17	5,35
	Non permanents	CDD	43,39	47,23	36,91	42,79
			<b>430,35</b>	<b>431,35</b>	<b>41,08</b>	<b>48,14</b>
<b>S/total Biatss</b>					<b>60,57</b>	<b>68,95</b>
<b>Totaux</b>			<b>987,20</b>	<b>987,73</b>		

### Facteurs de variation pour le Plafond Etat

#### **Enseignants :**

Pour les titulaires, la variation est due à des changements de quotité de travail

Un nouveau CDI a été conclu sur un poste à faible potentiel.

Un enseignant contractuel en moins en 2020 puisqu'il a réussi un concours d'enseignant chercheur.

#### **Biatss :**

Des mutations sortantes ou des départs à la retraite de titulaires ont été remplacés temporairement par des contractuels.

Concernant les contractuels en plus des remplacements de titulaires, en 2020, le besoin de remplacement de congés maladie a augmenté et un nouveau recrutement pour l'aide au pilotage au 1<sup>er</sup> janvier 2020 a été consommé.

### Facteurs de variation pour le Plafond Ressources Propres

L'augmentation de la consommation d'emplois des enseignants non titulaires est liée à l'effet de l'extension en année pleine de recrutements dans le cadre du dispositif « PAUSE » et dans le cadre d'une convention avec la Chine.

En ce qui concerne les Biatss, l'année 2020 a vu augmenter le nombre de contrats de recherche. Ce chiffre est très variable d'une année sur l'autre en fonction notamment du développement de projets au sein de l'établissement. Deux contrats sont transformés en CDI (FCU et IUT de Lens) dans le cadre de la déprécarisation.

## DEPENSES DE PERSONNEL

### SUIVI DE LA CONSOMMATION DU BUDGET 2020

ELEMENTS DE PAIE	AE/CP Budget 2020	AE/CP Réalisé 2020	Ecart
Rémunérations principales	72 861 321	72 710 272	-151 049
<i>dont Doctorant</i>	1 554 182	1 513 324	-40 857
Rémunérations accessoires	6 226 010	6 290 396	64 386
<i>dont Heures complémentaires</i>	5 690 546	5 770 026	79 480
Prestations sociales	243 360	230 151	-13 209
<b>TOTAL</b>	<b>79 330 691</b>	<b>79 230 819</b>	<b>-99 872</b>

Le taux d'exécution est de 100% sur SCSP et de 98,24% sur Ressources Propres. Ce résultat a été rendu possible grâce au travail conséquent de reprogrammation du budget prévisionnel effectué au 2<sup>nd</sup> budget rectificatif. Le travail coordonné par la Directrice générale des services a été conduit par la DRH en lien avec les composantes et les laboratoires. Il a consisté à faire le point sur les contrats et les heures qui ne seront pas consommés dans l'année et à diminuer en conséquence les budgets concernés.

Sur le non consommé (99 708 €), 76 387 € sont reportés sur 2021 pour les raisons suivantes : soit une prise en charge des nouveaux contrats de recherche intervenue après l'envoi des fichiers de paie de décembre (15 novembre), soit des débuts de contrats repoussés à 2021.

Les écarts entre budget et réalisé des rémunérations principales sont dus pour les titulaires au retard d'avancement d'échelon et à la mutation d'une personne de catégorie A et B non prévu au budget et, pour les contractuels, essentiellement à des retards de recrutement dans le cadre de projets de recherche.

Pour les prestations sociales, le budget comprend toujours une réserve pour le versement d'un capital décès qui n'a pas eu à être activé en 2020.

### ECARTS ENTRE REALISE BUDGETAIRE 2019 ET 2020

ELEMENTS DE PAIE	AE/CP 2019	AE/CP 2020	Ecart
Rémunérations principales	71 320 584	72 710 272	1 389 688
<i>dont Doctorant</i>	1 487 118	1 513 324	26 206
Rémunérations accessoires	6 255 602	6 290 396	34 795
<i>dont Heures complémentaires</i>	5 675 526	5 748 076	72 550
Prestations sociales	219 925	230 151	10 226
<b>TOTAL</b>	<b>77 796 110</b>	<b>79 230 819</b>	<b>1 434 709</b>

La variation de la rémunération principale entre 2019 et 2020 est liée à la PPCR (plan parcours professionnel, carrières et rémunérations), au GVT, à la hausse du SMIC , un nombre plus élevé de demi-postes d'ATER et à un nombre plus important de contrats de recherches

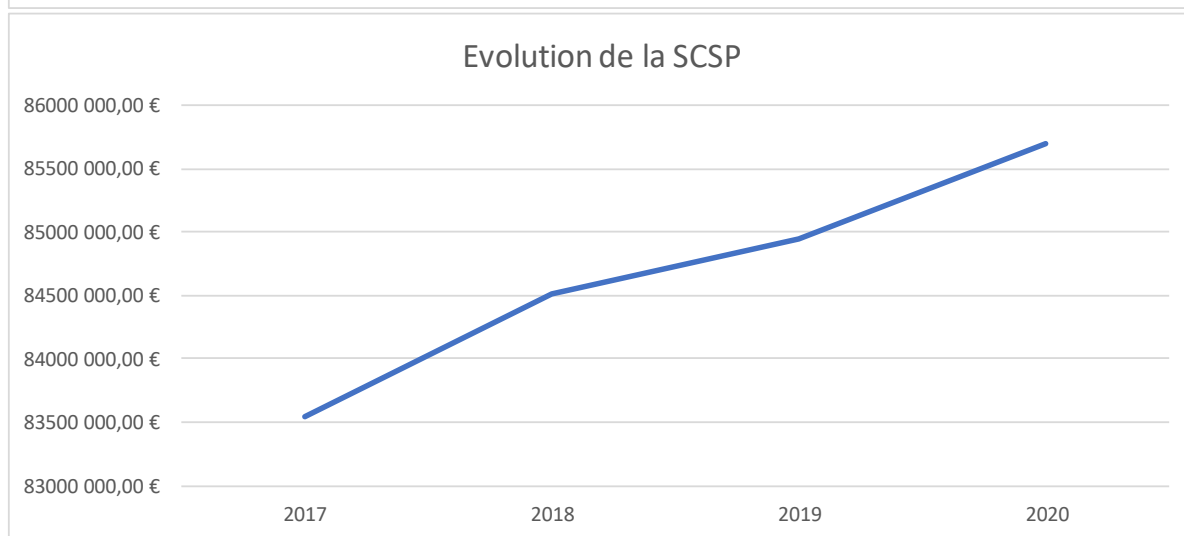
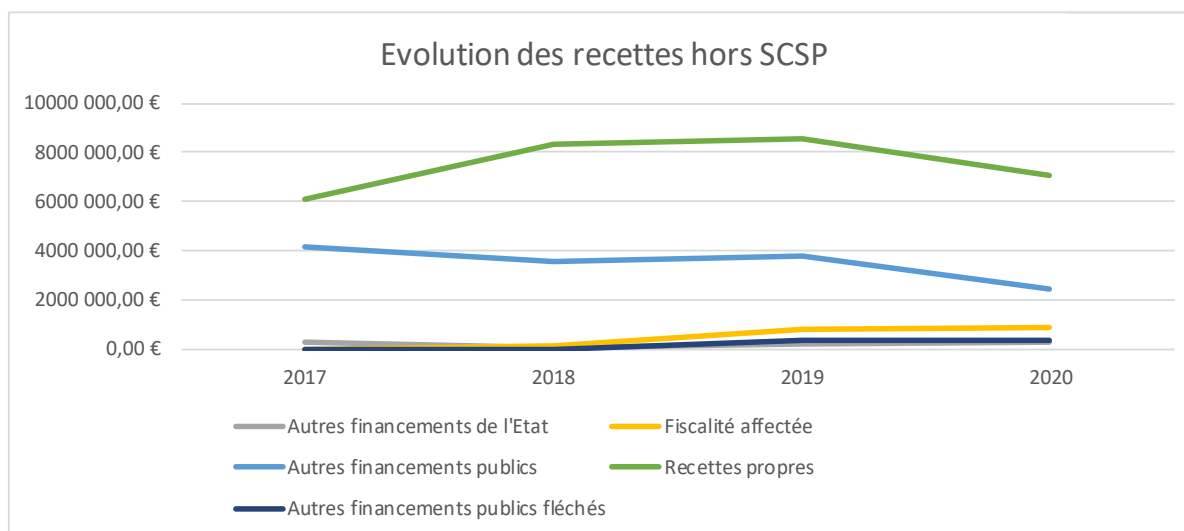
La hausse des heures complémentaires est dû à une augmentation des effectifs étudiants tant en formation initiale que continue.

En 2020, c'est la reprise d'anciens dossiers d'agents bénéficiant de droits aux allocations de retour à l'emploi qui occasionne un surcoût par rapport à l'année précédente.

### 1-3 Exécution des Enveloppes de recettes :

Données comparatives de 2017 à 2020 :

Objet de gestion	RE			
	2017	2018	2019	2020
Subvention pour charges de service public	83 547 223,00 €	84 511 830,00 €	84 945 433,00 €	85 702 520,00 €
Autres financements de l'Etat	262 465,13 €	54 600,00 €	221 758,70 €	265 916,27 €
Fiscalité affectée	0,00 €	102 315,50 €	807 244,58 €	838 401,10 €
Autres financements publics	4 128 028,28 €	3 568 642,29 €	3 776 696,54 €	2 442 099,06 €
Recettes propres	6 100 511,02 €	8 323 208,95 €	8 555 281,39 €	7 035 490,84 €
Autres financements publics fléchés	0,00 €	0,00 €	328 318,00 €	328 318,00 €
	94 038 227,43 €	96 560 596,74 €	98 634 732,21 €	96 612 745,27 €



La dotation ne tient pas compte de l'augmentation des effectifs étudiants. On observe par ailleurs une légère baisse des crédits dédiés au fonctionnement (-18K€). Elle s'explique par la variation de financement des actions spécifiques (baisse de 83K€) et de la compensation des droits d'inscription pour les étudiants boursiers (hausse de 50K€) et de la dotation de mise en sécurité immobilière (hausse de 15K€).

#### 1-4 Exécution des autorisations d'engagement :

##### Analyse entre les montants prévisionnels avant report et le réalisé

Enveloppe	Prévisionnel	Réalisé	Différence
Fonctionnement	22 043 523 €	20 070 818 €	-1 972 705 €
Investissement	8 884 291 €	7 415 180 €	-1 469 111 €
Personnel	79 330 691 €	79 230 703 €	-99 988 €
			-3 541 804 €

##### Analyse entre les montants prévisionnels après report et le réalisé

Enveloppe	Prévisionnel	Réalisé	Différence
Fonctionnement	21 404 550 €	20 070 818 €	-1 333 732 €
Investissement	7 627 865 €	7 415 180 €	-212 685 €
Personnel	79 254 304 €	79 230 703 €	-23 601 €
			-1 570 018 €

La sous consommation en investissement provient des constructions et des opérations de maintenance à hauteur de 1.180.487 €, le reste étant disséminé sur toutes les composantes.

La sous consommation en fonctionnement :

- 245.471 € pour la recherche,
- 181.011 € à la logistique, opérations moins chères que prévues,
- 159.459 € pour la DRH concernant des formations qui n'ont pas pu se tenir, des dépenses de visiting professor, des déplacements pour les concours, des opérations d'actions sociales
- 31.746 € pour la DSI
- 23.145 € principalement dans le cadre des financements Erasmus de l'Institut confucius, des appels à projets BQI
- 34.736 € pour les constructions
- 24.432 € La culture fortement touchée par l'annulation de projets
- 248.786 € toutes composantes confondues
- 384.946€ reversement salaire, imprimerie, affranchissement, réception, fourniture sur octobre novembre décembre

Liste des commandes saisie en 2020 suite à un engagement juridique respectant les trois conditions : 1 tiers identifié/1 montant/ 1 temporalité précise et qui auront un impact sur les années suivantes

Année de dénouement	Montant
2021	1 553 761,30 €
2022	663 163,61 €
2023	564 179,15 €
2024	486 752,47 €
2025	443 534,06 €
2026	441 712,79 €
2027	440 918,90 €
2028	440 222,16 €
2029	332 931,19 €
<b>Total</b>	<b>5 367 175,63 €</b>

Ces commandes ont un impact en AE majoritairement en 2020.

### 1-5 Exécution des crédits de paiement :

Analyse entre les montants prévisionnels avant report et le réalisé

	Prévisionnel	Réalisé	Différence
Fonctionnement	16 733 621 €	12 433 526 €	-4 300 095 €
Investissement	7 306 839 €	4 676 057 €	-2 630 782 €
Personnel	79 330 691 €	79 228 347 €	-102 345 €
			-7 033 222 €

Analyse entre les montants prévisionnels après report et le réalisé

	Prévisionnel	Réalisé	Différence
Fonctionnement	15 799 991 €	12 433 526 €	-3 366 465 €
Investissement	4 837 235 €	4 676 347 €	-160 888 €
Personnel	79 254 304 €	79 228 347 €	-25 957 €
			-3 553 310 €

Les crédits de paiement réalisés sont beaucoup moins élevés qu'au niveau des prévisions, à cause de retards de livraison de chantiers, de ruptures de stocks de matières premières pour nos fournisseurs. En outre, durant le confinement les normes covid ont limité le nombre de personnes pouvant intervenir sur un chantier de construction, ou une opération ponctuelle de maintenance. Les délais de réalisation ont dépassé nos prévisions initiales, malgré notre capacité à avoir engagé un maximum de projets.

Si on analyse les commandes en attente de service fait, nous aurions dû payer ou certifier environ 3 millions d'euros de dépenses d'investissement et 1 million de dépenses de fonctionnement.

Si nous avons réussi à payer ne serait-ce que la moitié, le taux de réalisation aurait été de 95.13% soit quasiment à l'identique de 2019.

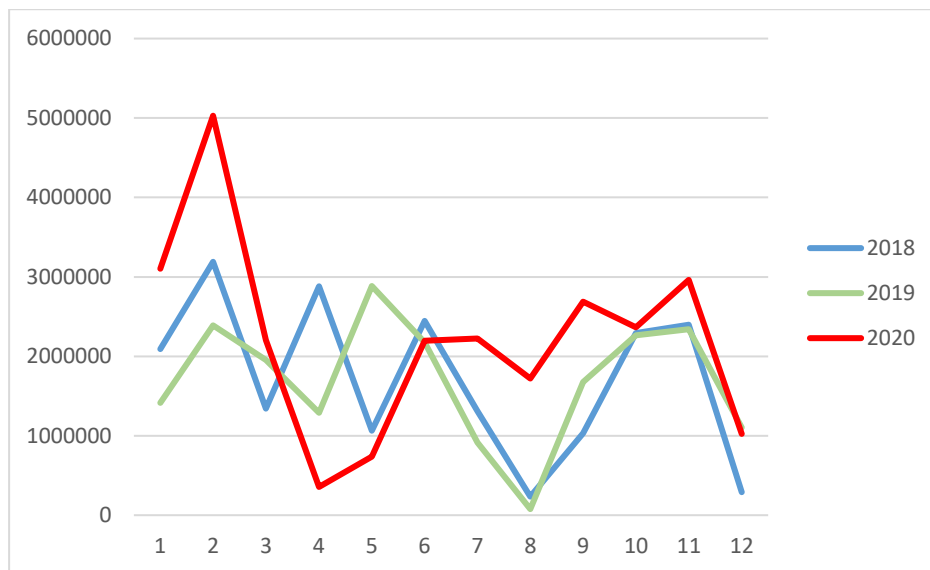
L'analyse des données après report montre que les opérations pluriannuelles ont eu une forte incidence sur les CP et donc justifie pour la moitié nos fortes différences entre prévisionnel et réalisé avant report.



## Analyse des crédits de paiement par l'axe des cadences de commandes et des livraisons de nos fournisseurs :

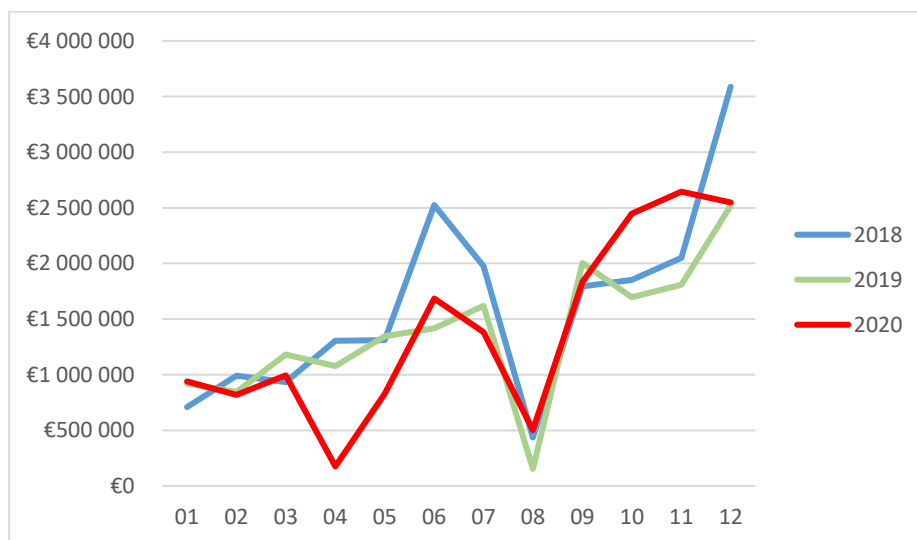
La qualité de la consommation des crédits de paiement s'apprécie également à travers la périodicité des opérations.

Graphique des saisies des commandes en montant TTC par mois



On constate en rouge un stop de l'activité durant le premier confinement mais à l'inverse des autres années un maintien voire un surcroît d'activité progressif à partir du mois de juin. Le pic du mois de février correspond au marché pluriannuel de performance énergétique

Graphique des montants de services faits certifiés par mois



On constate un creux inhabituel en avril liée au premier confinement. Le tempo des livraisons reprend ensuite son cours. Cependant on aurait pu s'attendre à un pic de SF en décembre comme en 2018 suite à des livraisons de biens et la finalisation de certaines constructions. Malheureusement celles-ci n'ont pas eu lieu entraînant une diminution du rattachement de charges à l'exercice.

## 2- Exécution des dépenses par destination et des recettes par origine (Tableau 3)

### 2-1 Recettes par origine

Origine des recettes/Année	2017	2018	2019	2020
SCSP	83 547 223,00 €	84 512 530,00 €	84 945 433,00 €	85 702 520,00
Droit d'inscriptions	1 278 694,35 €	1 424 708,45 €	1 299 680,00 €	1 381 464,00
Formation continue et VAE	2 832 251,70 €	3 234 219,04 €	3 109 854,82 €	2 709 714,99
Taxe apprentissage	323 597,80 €	303 579,95 €	201 728,62 €	133 024,22
Contrats de prestation de recherche hors ANR	540 652,55 €	57 157,43 €	0,00 €	-
Valorisation	61 631,89 €	710 679,59 €	700 663,26 €	432 683,90
ANR investissement d'avenir	131 966,76 €	108 584,00 €	42 569,00 €	17 064,00
ANR hors investissement d'avenir	51 512,00 €	188 577,80 €	264 451,00 €	493 253,00
Subv exploit et financ actif Région	1 201 497,32 €	1 770 207,67 €	1 763 348,55 €	704 191,25
Subv exploit et financ actif Union européenne	163 964,40 €	603 118,72 €	688 672,42 €	335 508,84
Subv exploit et financ actif Autres	2 893 994,69 €	2 823 960,14 €	4 286 390,46 €	3 369 118,50
Fondation fonds propres réserves dons	10 610,00 €	9 882,99 €	58 535,16 €	63 684,80
Autres recettes	1 000 630,97 €	813 390,96 €	1 273 405,93 €	1 270 517,81
<b>Total</b>	<b>94 038 227,43 €</b>	<b>96 560 596,74 €</b>	<b>98 634 732,22 €</b>	<b>96 612 745,31</b>

#### La formation continue :

La FCU Arras a dès le second BR anticipé une baisse des encaissements à hauteur de 500 000 €

Compte	2018	2019	2020
70624000/70654000 Formation Continue	2 779 944 €	3 178 791 €	2 488 356 €
70625000/70655000 VAE	139 045 €	115 335 €	78 281 €
74881/74882 Apprentissage (Formasup/AF24)	2 248 531 €	2 637 093 €	3 487 110 €
<b>Somme</b>	<b>5 167 520 €</b>	<b>5 931 219 €</b>	<b>6 053 747 €</b>

Il convient de préciser que seules les écritures en lien avec les comptes 706 se transcrivent en comptabilité budgétaire sous l'origine « formation continue », l'apprentissage se retrouve dans les « subv exploit et financ actif autres »

Le montant de la facturation enregistré en compatibilité générale s'explique non par une diminution des effectifs FC mais leur transfert vers l'apprentissage.

La comparaison des effectifs étudiants entre les deux exercices confirme le transfert des étudiants sous contrat de professionnalisation vers les contrats d'apprentissage. Cela peut s'expliquer en grande partie par les aides de l'état en direction des entreprises dans le cadre du plan de relance.

Nbre étudiants	Année 2019-2020	Année 2020-2021
Contrats Pro	496	388
Apprentissage	635	751
Somme	1131	1139

La région :

Compte	2018	2019	2020
7442	4 309 404 €	2 196 567 €	1 990 455 €
1312	497 229 €	43 217 €	110 866 €
Somme	4 806 633 €	2 239 784 €	2 101 320 €

La Région n'a pas versé en totalité le solde de la subvention FCU. En revanche, elle a procédé au remboursement de la part financée du HUBHOUSE.

Autres subv : Formasup avait annoncé à nos sites qu'il n'opérerait pas de versement en fin d'année.

Formasup, contrairement à ce que leurs services avaient annoncé a versé une somme de 1.763.991 € pendant la période de fermeture de décembre. Il n'était plus possible d'impacter la comptabilité budgétaire. Ces sommes atterrissant dans les autres opérations pour compte de tiers au niveau de la trésorerie. En conclusion si l'établissement avait eu connaissance de cette somme on constaterait une augmentation des recettes.

Frais d'inscriptions

Les effectifs étudiants progressent de 7,2%. Le changement de méthode de comptabilisation des droits de scolarité fausse pour une dernière année l'analyse.

Montant total des frais d'inscriptions en K€				
Compte/année	2017	2018	2019	2020
70	1430	1534	1616	1606

Taxe apprentissage :

Pour rappel, les fonds financés par la taxe d'apprentissage et correspondant à des dépenses d'investissement sont comptabilisés sur un compte de classe 1 qui découle sur les autres recettes. Ainsi, pour connaître l'exhaustivité des recettes de taxe d'apprentissage il convient de regarder la trésorerie et la comptabilité générale.

De plus les commandes non payées au 31/12/2020 ne peuvent être comptabilisés dans le titre de recette, mais uniquement en PAR.

Montant total de Taxe d'apprentissage en K€				
Compte/année	2017	2018	2019	2020
74	121	164	306	133
13	524	666	525	306
Somme	645	830	831	439

## Valorisation :

Les encaissements relatifs à la valorisation sont en baisse puisque les activités de recherche n'ont pas pu s'exercer correctement ou alors au ralenti, ce qui induit des paiements en baisse pour bon nombre de projets.

## Contrat de prestation de recherche et valorisation :

	2017	2018	2019	2020
Contrats de prestation de recherche hors ANR	540 652,55 €	57 157,43 €	- €	- €
Valorisation	61 631,89 €	710 679,59 €	700 663,26 €	432 683,00 €
Somme	602 284,44 €	767 837,02 €	700 663,26 €	432 683,00 €

Cpte/Année	2017	2018	2019	2020
70662	727 290 €	631 833 €	728 279 €	335 123 €

L'activité de recherche dans son ensemble au regard du compte 905/950

	2018	2019	2020
UB905950 Quelque soit le compte (hors 78*)	3 510 555 €	3 361 534 €	5 995 113 €

Le compte 7446 (FEDER) subvention européenne progresse fortement 547.037€ et le 7448 (autres subventions) baisse légèrement de 140.134 €

La Direction de la recherche, des études doctorales et de la valorisation tient à jour pour une enquête nationale les statistiques du nombre de contrats signés. On note une variation des financeurs en fonction des années.

Etat des contrats par année de date de signature par catégorie 2015-2020 (Hors CRIL sauf si projet européen et UCCS sauf si ANR)							
Année de signature		2015	2016	2017	2018	2019	2020
Convention avec	Nombre	15	16	25	23	16	24
	Valeur	326 930,00 €	317 640,00 €	723 803,00 €	149 152,00 €	259 084,00 €	567 643,00 €
Prestations	Nombre	15	7	14	13	13	13
	Valeur	163 324,00 €	55 886,00 €	413 041,00 €	459 214,00 €	559 770,00 €	231 465,00 €
Financement public	Nombre	18	19	46	37	19	26
	Valeur	522 223,00 €	1 501 219,00 €	2 663 107,00 €	1 759 573,00 €	665 557,00 €	3 987 278,00 €
Convention sans flux financier	Nombre	48	67	63	45	44	79
Convention de reversement auprès d'organismes extérieurs	Nombre	27	20	25	23	47	61
Allocations doctorales	Nombre	2	2	6	5	4	8
	Valeur	340 166,00 €	358 541,00 €	502 653,00 €	400 388,00 €	389 141,00 €	639 999,00 €
Total	Nombre	125	131	179	146	143	211
	Valeur	1 352 643,00 €	2 233 286,00 €	4 302 629,00 €	2 768 350,00 €	1 873 552,00 €	5 426 385,00 €

ANR :

A l'inverse, les subventions ANR fonctionnant par avance leur versement a perduré même si le projet était ralenti.

Cpte/Année Uniquement la recherche	2017	2018	2019	2020
ANR Hors investissement avenir cpt 74881/741312	28 163	178 707	267 986	243 832
ANR investissement avenir cpt74882/741311	209 319	65 620	35 711	18 130
Somme	237 482	244 327	303 697	261 962

La comparaison avec le prévisionnel montre que l'on retrouve quasiment les mêmes effets que ceux constatés ci-dessus.

Année 2020	Prévisionnel (BR2)	Réalisé	Différence
Subvention pour charges service public	85 480 743,00	85 702 520,00	221 777,00
Droits d'inscription	1 517 740,00	1 381 464,00	- 136 276,00
Formation continue diplômes propres VAE	2 851 175,96	2 709 714,99	- 141 460,97
Taxe d'apprentissage	427 009,11	133 024,22	- 293 984,89
Contrats prestations recherche hors ANR	1 524,00	-	- 1 524,00
Valorisation	856 824,88	432 683,90	- 424 140,98
ANR investissements d'avenir	65 664,00	17 064,00	- 48 600,00
ANR hors investissements d'avenir	198 317,00	493 253,00	294 936,00
Subvention exploit & financ actif Région	1 547 433,52	704 191,25	- 843 242,27
Subvention exploit & financ actif UE	442 936,07	335 508,84	- 107 427,23
Subvention exploit & financ actif Autres	3 892 093,05	3 369 118,50	- 522 974,55
Fondations fonds propres réserves dons	-	63 684,80	63 684,80
Autres recettes	1 101 527,84	1 270 517,81	168 989,97
Total	98 382 988,43	96 612 745,31	- 1 770 243,12

En comptabilité générale, il est constaté peu de variation entre les prévisions et réalisations, par contre les encaissements sont moins importants que la prévision.

La taxe d'apprentissage au moment du dernier BR reste prévue pour réaliser majoritairement des dépenses de fonctionnement, alors qu'en fin d'année elle finance selon les composantes un montant important de dépenses d'investissement.

Les prévisions de formation continue avaient été revues à la baisse lors des BR de l'exercice. Mais il subsiste encore un écart entre les prévisions et la réalité des encaissements. Différence qui se traduit par une mouvance des publics des contrats professionnels vers l'apprentissage.

FC	Réalisé des RE		
	2018	2019	2020
CRB			
940	1 688 327 €	1 449 210 €	1 367 777 €
925	1 019 087 €	1 108 257 €	708 042 €
924	523 641 €	464 167 €	415 356 €
Reste	3 164 €	88 221 €	218 540 €
Total	3 234 219 €	3 109 855 €	2 709 715 €

Pour les 3 composantes les plus significatives

	Prévision	Réalisation
940	1 566 800 €	1 367 777 €
925	735 000 €	708 042 €
924	549 375 €	415 356 €
Total	2 851 175 €	2 491 175 €

En comptabilité générale, à 2000 € près les mêmes comptabilisations (Compte 706 et 74) sont réalisées pour ces trois composantes. Ce qui prouve qu'au-delà des décalages d'encaissement mis en exergue ci-dessus, il s'agit d'un transfert des publics entre les deux modalités d'alternance.

Comme vu dans le point précédent les comptabilisations de la Région ne baissent pas, on en déduit un retard dans les paiements. Il en est de même pour les fonds FEDER.

Pour les autres subventions, Formasup n'ayant pas fourni le montant des recettes à comptabiliser, les factures apparaissent dans les produits à recevoir et ne peuvent ainsi engendrer impact budgétaire car non rapprochables.

## 2-2 Dépenses par destination

Les dépenses par destination permettent d'identifier la ventilation des dépenses selon la nature de l'activité dont les activités principales sont la formation et la recherche. La ventilation est globalement stable sur la période 2017 à 2020.

Objet de gestion	AE			
	2017	2018	2019	2020
Destination				
Formation initiale et continue Licence	32 129 768	32 220 569	33 409 167	34 190 414
Formation initiale et continue Master	14 916 092	9 605 881	9 617 736	9 812 624
Formation initiale et continue Doctorat	48 176	116 726	86 048	92 469
<b>Sous total Formation</b>	<b>47 094 037</b>	<b>41 943 176</b>	<b>43 112 951</b>	<b>44 095 508</b>
Recherche universitaire	1 529 710	2 019 812	1 399 230	1 250 872
Rech univ maths	4 402 481	4 410 366	4 434 262	4 564 169
Rech univ phys chimie	7 061 372	7 512 581	7 225 869	7 612 469
Rech univ phys nucl	-	-	-	-
Rech univ science terre	286 395	266 610	267 817	255 897
Rech univ science homme	8 345 126	8 041 982	8 024 554	8 417 428
Rech univ Transvers	569 837	1 603 502	1 672 839	1 774 571
<b>Sous total recherche</b>	<b>22 194 921</b>	<b>23 854 853</b>	<b>23 024 570</b>	<b>23 875 407</b>
Bibliothèques et documentation	3 654 424	3 092 936	3 258 101	3 180 873
Diffusion savoirs musées	177 117	71 112	60 203	59 759
Immobilier	10 043 961	9 707 983	8 936 840	17 488 982
Pilotage et support	13 650 065	16 102 822	15 870 331	16 249 779
<b>Sous total activités transverses</b>	<b>27 525 566</b>	<b>28 974 853</b>	<b>28 125 474</b>	<b>36 979 394</b>
Aides directes aux étudiants	248 659	163 644	107 820	51 779
Aides indirectes	12 410	296 558	286 721	291 860
Santé des étudiants activité associative	1 165 727	900 287	1 248 777	1 422 754
<b>Sous total Etudiants</b>	<b>1 426 796</b>	<b>1 360 489</b>	<b>1 643 318</b>	<b>1 766 392</b>
<b>Total</b>	<b>98 241 321</b>	<b>96 133 371</b>	<b>95 906 313</b>	<b>106 716 701</b>

Objet de gestion	CP			
	2017	2018	2019	2020
Destination				
Formation initiale et continue Licence	31 771 854	31 911 387	33 086 070	34 273 394
Formation initiale et continue Master	14 924 618	9 560 836	9 638 059	9 786 447
Formation initiale et continue Doctorat	48 176	116 726	86 048	85 269
<b>Sous total Formation</b>	<b>46 744 648</b>	<b>41 588 949</b>	<b>42 810 177</b>	<b>44 145 110</b>
Recherche universitaire	1 506 708	1 981 362	1 411 360	1 276 892
Rech univ maths	4 379 334	4 439 218	4 394 899	4 570 157
Rech univ phys chimie	6 913 975	7 005 221	7 101 182	7 605 759
Rech univ phys nucl	-	-	-	-
Rech univ science terre	286 309	266 661	267 817	255 897
Rech univ science homme	8 329 358	7 963 463	8 070 039	8 327 646
Rech univ Transvers	564 207	1 509 430	1 775 103	1 724 128
<b>Sous total recherche</b>	<b>21 979 892</b>	<b>23 165 355</b>	<b>23 020 398</b>	<b>23 760 480</b>
Bibliothèques et documentation	3 443 405	3 094 878	3 185 617	3 099 295
Diffusion savoirs musées	173 918	67 671	63 949	48 509
Immobilier	8 656 095	10 543 791	8 691 865	8 127 017
Pilotage et support	13 315 853	15 927 337	16 084 320	15 532 726
<b>Sous total activités transverses</b>	<b>25 589 270</b>	<b>29 633 677</b>	<b>28 025 751</b>	<b>26 807 547</b>
Aides directes aux étudiants	320 495	171 622	107 820	47 279
Aides indirectes	12 410	296 558	286 721	291 860
Santé des étudiants activité associative	1 145 407	880 081	1 237 221	1 285 654
<b>Sous total Etudiants</b>	<b>1 478 313</b>	<b>1 348 261</b>	<b>1 631 762</b>	<b>1 624 792</b>
<b>Total</b>	<b>95 792 122</b>	<b>95 736 242</b>	<b>95 488 088</b>	<b>96 337 929</b>

En termes d'analyse, il convient de prendre en considération les impacts des activités transverses et étudiants sur les activités principales que sont la Formation et la Recherche. En effet, pour être menées à bien, les activités de Formation et de Recherche disposent d'un ensemble de moyens souvent couverts par les fonctions centrales et communes de l'établissement. On y retrouve notamment les activités dites de support telles que la gouvernance, les ressources humaines, les finances et les achats, l'informatique, la logistique et la gestion du patrimoine, ainsi que les activités de soutien et de valorisation à la recherche et d'appui à la formation (services communs et centraux).

Ce travail de ventilation et d'appréciation de la dépense totale en coût complet des activités de Formation et de Recherche est élaboré au travers de la comptabilité analytique ; une mise à jour est en cours avec les données du compte financier 2019.

Le choix du domaine fonctionnel dans la saisie des opérations conditionne la répartition par activité (destination) et de ce fait influe sur l'évaluation en coût complet. Chaque service est encouragé à être vigilant dans la saisie d'un code d'imputation en cohérence avec la destination réelle de la dépense .

### 3 - Exécution des opérations budgétaires et non budgétaires ayant un impact sur la trésorerie (Tableau 4 équilibre financier)

#### 3 – 1 Equilibre financier réalisé

**Tableau 4**  
**Équilibre financier**

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit) *	-	274 816	Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	-	274 816	<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>	-	-	<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>	-	-	<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>	-	-	<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>	-	-	<i>dont solde budgétaire SIE</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	1 100	1 100	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	722 361	462 836	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	101 677	1 976 353	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)</b>	<b>825 138</b>	<b>et 2 715 105</b>	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>1 889 967</b>	<b>ou</b>	<b>Variation de trésorerie</b>
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	<i>130 383</i>	<b>ou</b>	<i>- dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	<i>1 759 585</i>	<b>ou</b>	<i>- dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>2 715 105</b>	<b>et</b>	<b>2 715 105</b>
			<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>

On retrouve dans ce tableau le solde budgétaire, les opérations non budgétaires qui sont détaillées dans le point suivant.



### 3 – 2 Opérations pour le compte de tiers (réalisé)

**Tableau 5**  
**Opérations pour le compte de tiers**

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
AMI AIDE MOBILITE IN	47310000	Recettes à transférer	110 400 €	211 600 €
ERASMUS 2018-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	0 €	7 677 €
ERASMUS 2019-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	48 931 €	0 €
ERASMUS 2020-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	21 710 €	76 234 €
ERASMUS 2018-1-FR01	47310000	Recettes à transférer	46 006 €	0 €
2019-1-FR01-KA107-06	47310000	Recettes à transférer	55 935 €	5 580 €
ERASMUS 2020-1-FR01-	47310000	Recettes à transférer	0 €	74 122 €
TVA	44500000		439 379 €	87 624 €
Autres opérations pour comptes de tiers			101 677 €	1 976 353 €
<b>TOTAL</b>			<b>824 038 €</b>	<b>2 439 189 €</b>

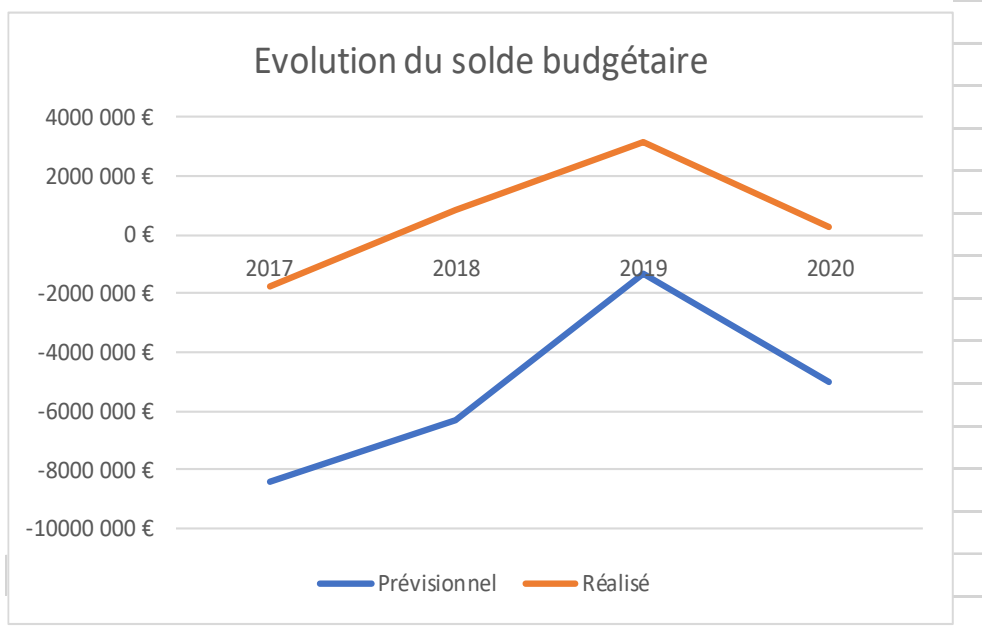
Dans la rubrique des autres opérations pour compte de tiers, sont mentionnées les opérations qui ont eu un impact en trésorerie mais dont la contrepartie budgétaire n'a pas pu être matérialisée.

On retrouve entre autres, le versement pour environ 1.7 millions d'euros de FORMASUP qui contrairement à ce qu'il avait indiqué a réalisé cette opération en décembre durant la fermeture de. La recette n'a pu être comptabilisée au niveau budgétaire en 2020.

L'application de la nouvelle méthodologie relative à la TVA, conseillé par le cabinet fiscaliste, impacte ce tableau à hauteur de 351.755 €

## 4- Analyse de la soutenabilité budgétaire au regard de l'exécution budgétaire

Objet de gestion	Solde budgétaire			
	2017	2018	2019	2020
Prévisionnel	-8 453 547 €	-6 313 598 €	-1 309 831 €	- 4 988 163
Réalisé	-1 753 895 €	824 355 €	3 137 644 €	274 816
Différentiel	6 699 652 €	7 137 953 €	4 447 475 €	5 262 979



Réalisé	274 816 €
Report des projets pluriannuels de 2020 sur 2021	
Conso de CP prévu initialement en 2020	1 321 002 €
Somme des crédits de paie non consommés	25 957 €
Somme des crédits de fonctionnement et invest non consommés	3 366 388 €
Solde prévisionnel prévu dans BR2	-4 988 163 €

Depuis 2017, le différentiel entre le prévisionnel et réalisé s'est amélioré, la crise sanitaire n'a pas permis de poursuivre dans cette voie en 2020.

Une étude sur les restes à facturer permet de constater un maintien des comptes :

	2 018	2 019	2 020
Solde des comptes 408 (Service fait certifié mais factures non parvenues) au 31/12 de chaque année	3 080 100 €	2 209 308 €	2 449 336 €

Dans ces montants, la part hors EOTP à impacter sur n+1 : 408 réalisés en année N qui entraîneront des consommations de CP sur l'année N+1, à voter au BR1 :

- 2017 sur 2018 2.706.067 €
- 2018 sur 2019 2.600.545 €
- 2019 sur 2020 1.163.485 €
- 2020 sur 2021 1.409.837 €

Une fois de plus les efforts d'amélioration consenties ces dernières années pour réduire l'impact sur les comptes 408, se voient altérés par les effets de la crise sanitaire. Le message d'anticipation des dépenses reste une priorité pour améliorer non seulement les rattachements à l'exercice comptable mais également pour permettre le paiement qui permettra de rattacher également à l'exercice budgétaire.

## 5- Situation patrimoniale

Tableau 6 - EPSCP  
Situation patrimoniale

### Compte de résultat

CHARGES	Réalisé 2019	Budget prévisionnel 2020 après BR N°2	Réalisé 2020	PRODUITS	Réalisé 2019	Budget prévisionnel 2020 après BR N°2	Réalisé 2020
Personnel	76 911 902 €	79 330 691 €	78 499 471 €	Subventions de l'Etat	85 379 112 €	85 480 743 €	86 008 161 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	23 511 385 €	23 413 667 €	23 856 559 €	Fiscalité affectée	971 187 €	860 901 €	971 426 €
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	21 625 756 €	22 817 551 €	21 031 869 €	Autres subventions	4 859 603 €	7 135 289 €	6 536 076 €
				Autres produits	11 171 316 €	10 030 459 €	9 697 860 €
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>98 537 657 €</b>	<b>102 148 242 €</b>	<b>99 531 340 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>102 381 218 €</b>	<b>103 507 392 €</b>	<b>103 213 522 €</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	3 843 560 €	1 359 150 €	3 682 182 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>102 381 218 €</b>	<b>103 507 392 €</b>	<b>103 213 522 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>102 381 218 €</b>	<b>103 507 392 €</b>	<b>103 213 522 €</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

### Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Réalisé 2019	Budget prévisionnel 2020 après BR N°2	Réalisé 2020
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice [3] ou perte [-4])</b>	<b>3 843 560 €</b>	<b>1 359 150 €</b>	<b>3 682 182 €</b>
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 438 552 €	7 160 453 €	7 658 276 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	611 233 €	4 410 000 €	472 855 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0 €	0 €	749 €
- produits de cession d'éléments d'actifs	11 787 €	0 €	13 202 €
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	4 337 536 €	0 €	4 145 294 €
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>6 321 556 €</b>	<b>4 109 603 €</b>	<b>6 709 855 €</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

### Evolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé 2019	Budget prévisionnel	Réalisé 2020	RESSOURCES	Réalisé 2019	Budget prévisionnel	Réalisé 2020
Insuffisance d'autofinancement*	0 €	0 €	0 €	Capacité d'autofinancement*	6 321 556 €	4 109 603 €	6 709 855 €
Investissements	3 645 442 €	7 922 802 €	4 813 398 €	Financement de l'actif par l'Etat	6 000 €	0 €	0 €
Remboursement des dettes financières	0 €	2 000 €	0 €	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	389 287 €	0 €	707 975 €
				Autres ressources	681 275 €	0 €	14 302 €
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>3 645 442 €</b>	<b>7 924 802 €</b>	<b>4 813 398 €</b>	Augmentation des dettes financières	0 €	2 000 €	0 €
<b>APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6) - (5)</b>	<b>3 752 676 €</b>	<b>0 €</b>	<b>2 618 735 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>7 398 118 €</b>	<b>4 111 603 €</b>	<b>7 432 133 €</b>
				<b>PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6) - (5)</b>	<b>0 €</b>	<b>-3 813 199 €</b>	<b>0 €</b>

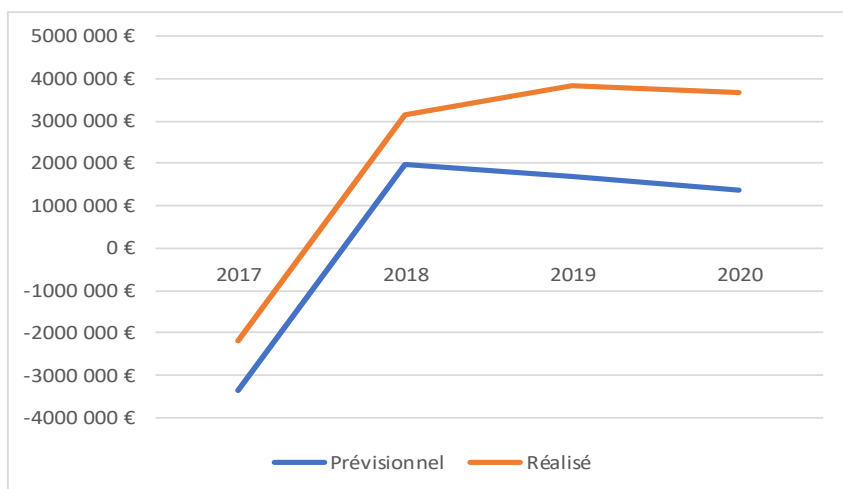
A la sortie du confinement, des informations par forcément concordantes ont pu générer des inquiétudes sur le niveau de recettes attendues. Dans les faits, une hausse est constatée, liée notamment aux recettes de l'apprentissage. On constate par ailleurs une baisse de notre apport au fonds de roulement. Si nous n'avions pas été impacté par la crise sanitaire et que nos commandes avaient été davantage anticipées nous aurions probablement réalisé un prélèvement sur réserves.

En valeur absolue nous avons des marges de progression mais en pourcentage, nous atteignons des taux très satisfaisant, notamment en fonctionnement et personnel.

Taux de réalisation			
Année	2018	2019	2020
Dépense de fonctionnement	97,68%	98,94%	92,17%
Dépense d'investissement	89,39%	84,53%	60,75%
Dépense de personnel	96,07%	98,35%	98,95%
Recette de fonctionnement	97,62%	100,61%	99,71%
Recette d'investissement	415,98%	45,31%	361%

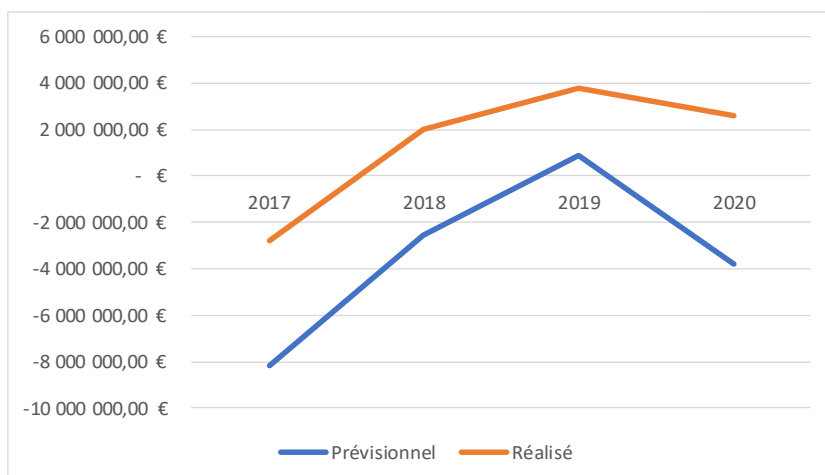
**Différence entre résultat prévisionnel et réalisé**

	2017	2018	2019	2020
Prévisionnel	-3 372 691 €	1 990 247 €	1 690 751 €	1 359 150 €
Réalisé	-2 182 414 €	3 144 125 €	3 843 560 €	3 682 181 €



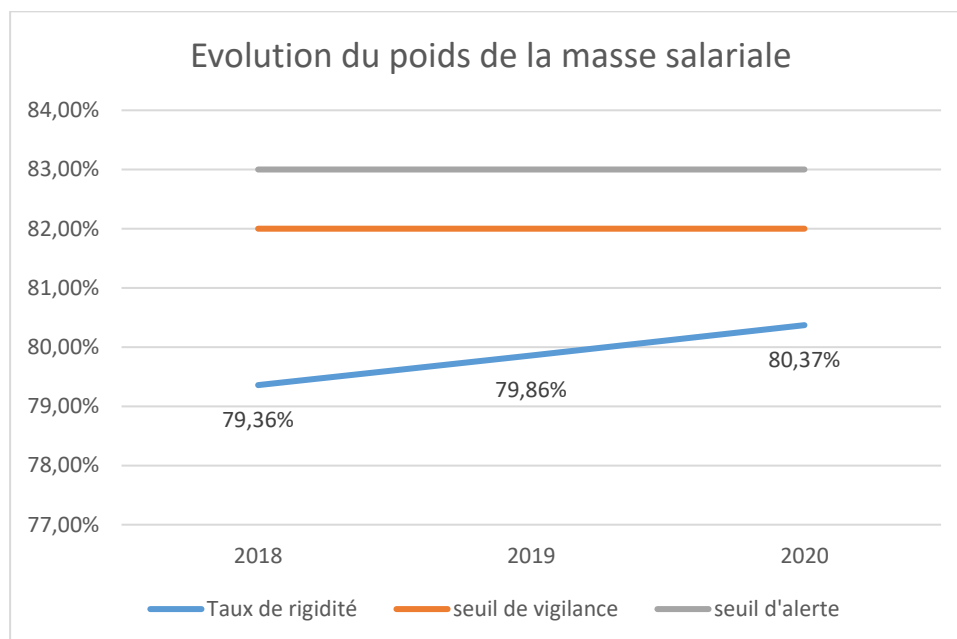
**Différence entre variation du fond de roulement prévisionnel et réalisé**

	2017	2018	2019	2020
Prévisionnel	- 8 197 182,00 €	- 2 543 987,00 €	864 578,00 €	-3 813 199,00 €
Réalisé	- 2 795 627,00 €	1 980 271,00 €	3 752 676,00 €	2 618 735,00 €



Toutes les informations fournies précédemment sont à l'origine de l'écart entre prévisionnel et réalisé pour expliquer les équilibres de la situation patrimoniale ci-dessus.

Du point de vue des ratios financiers, le poids des charges de personnels sur les ressources encaissables<sup>1</sup> représente 80,37% soit un ratio sous le seuil de vigilance fixé par le ministère de 82 % (seuil d’alerte >83%). Les charges pour impôts et taxes (compte 633) sont retenues dans les charges de personnels conformément à la définition du ministère<sup>2</sup>.

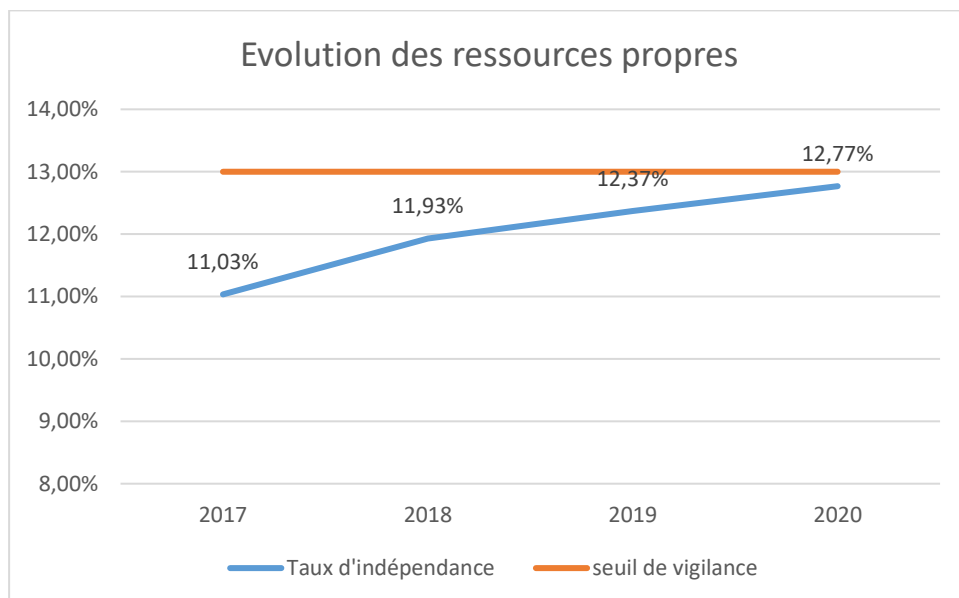


Le ratio augmente progressivement depuis 2018 mais demeure sous le seuil de vigilance. En valeur les charges de personnels augmentent et ce continuellement par la prise en compte de l’évolution de carrière des personnels. L’autre élément majeur est l’évolution croissante des recettes de l’établissement qui permet de maintenir un ratio sous les 82%. La chute du ratio entre 2017 et 2018 n’indique pas pour autant une baisse de la masse salariale. Cela est causé par un changement des modalités de détermination des charges à payer.

Le poids des recettes propres sur les ressources encaissables progresse pour atteindre un ratio de 12,8%. Le seuil de vigilance fixé par le Ministère est de 13%. Depuis 2017, l’établissement connaît une augmentation constante des recettes (Cf. : point 1.3 pour le détail par origine).

<sup>1</sup> Les ressources encaissables comprennent l’ensemble des recettes donnant lieu à un encaissement et à une variation de trésorerie.

<sup>2</sup> Le ministère définit les charges de personnels de la manière suivante : « Ensemble des rémunérations du personnel à la charge du budget de l’établissement, ainsi que les charges sociales et fiscales associées ».



## 6 - Eléments de conclusion

L'exécution budgétaire et comptable 2020 se caractérise par les éléments suivants :

Résultat : 3 682 182 euros

Capacité d'autofinancement : 6 709 855 euros

Trésorerie : 30 352 053 euros

Variation du fonds de roulement : 2 618 735 euros

Fonds de roulement : 26 408 452 euros

Il convient de déduire de la trésorerie le montant des restes à payer de 13 643 323 euros

L'établissement est donc en capacité de :

- réaliser les projets inscrits au SPSI (1,4 M€) et dans le cadre du marché global de performance énergétique,
- accompagner et soutenir les étudiants en difficulté financière, sociale ou psychologique,
- mettre en œuvre les projets programmés pour les années à venir :
  - BQR au titre de l'alliance A2U à compter de 2021 (350 000 €)
  - Financement de projets visant l'amélioration de l'université dont l'accessibilité des personnes à mobilité réduite – l'aménagement de locaux permettant d'accueillir des doctorants dans le cadre de chaires 3IA (370 k€)
  - Financement en partie des projets CPER immobiliers qui pourront être obtenus bâtiment Multi Média et Internet à l'IUT de Lens – restructuration salle 1<sup>er</sup> étage du CROUS de Douai – restructuration BU Béthune et aménagement BU Arras – construction d'une plateforme TECH3E (phase2) (3,75 M€).
  - Réflexion sur l'extension du bâtiment du siège (prévision 1,5 M€).

Par ailleurs, les efforts entrepris devront être consolidés :

- Vigilance particulière à apporter à l'évolution de la masse salariale,
- Respect de l'engagement des opérations pluriannuelles et de leurs plannings d'exécution,
- Anticipation des commandes, pour pouvoir en assumer le paiement avant la fin d'année.